

Ordre des Compagnons du Beaujolais



Devoir Savoies Léman

annecybeaujolais@gmail.com

Assemblée Générale Ordinaire du Devoir Savoies Léman du lundi 9 mai 2022 à 18h00, restaurant « le Bouchon Eric », 1 passage Golliardi (Faubourg des Annonciades) à Annecy.

L'Assemblée Générale Ordinaire est composée de tous les Maîtres et Compagnons à jour de cotisation à la date de l'assemblée.

(La cotisation versée à la date de l'assemblée est la cotisation 2022).

Rappel statutaire :

Article 10 : L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 7 à 25 compagnons actifs élus.

Les Maîtres Compagnons Actifs sont les personnes élues au Conseil d'Administration.

Le nombre de Maîtres actifs membres du CA est de 11 au maximum.

Composition de l'association :

COMPAGNONS ACTIFS

MAITRES COMPAGNONS ACTIFS

MAITRES COMPAGNONS D'HONNEUR

Par actifs il convient d'entendre « à jour de cotisation » au titre de l'année d'une assemblée (AGO ou AGE) de l'association.

Le Devoir n'a plus de MAITRES COMPAGNONS D'HONNEUR.

Nous accueillons Pierre BAILLET, élevé au rang de Maître par le devoir Méditerranéen, rejoignant le Devoir Savoies Léman, et à ce titre membre de droit de notre Conseil d'Administration.

Article 9 -Remplacement des Maîtres Compagnons Actifs :

En cas de démission, d'exclusion, de radiation ou de **décès d'un Maître Compagnon Actif, il devra être procédé à son remplacement de la manière suivante:**

Les postulants font connaître leur candidature par lettre ou mail adressés au Président du Conseil d'Administration ou à un de ses membres.

Chaque membre dispose d'une voix et ne peut être porteur que d'un seul pouvoir nominatif.

Ordre du jour :

- **Rapport moral et financier,**
- **Election et composition du nouveau Conseil d'Administration et du bureau,**
- **Fixation du nouveau siège,**
- **montant des cotisations 2023,**
- **questions diverses.**

Pour régler votre cotisation en ligne

<https://www.billetweb.fr/cotisation-2022>



Pour mémoire :
Composition de l'actuel Conseil d'Administration :

Vincent STEFANINI, Vice-Président, Président par intérim, avec fonction de Prévôt.

Roger ROLLIER, Président démissionnaire.

Nathalie CARDOT, Trésorière sortante avec fonction d'Argentière.

Antoine CARRÉ, Secrétaire général avec fonction de Tabellion.

Thierry COUPÉ, Secrétaire général.

Secrétaires :

Pierre Yves LOPES

Jean-François JOYEUX

Gérard MATHIAS

Patrick CACHAT

Thierry MALMAIN

Dominique DEPAGNEUX

Nicolas TOBIANA

(Alain CLAVEL, Maître décédé)

. Article 13 :- Composition du Bureau.

Le Conseil d'Administration élit en son sein les neuf personnes suivantes:

- Un Président
- Un vice-Président
- Un Trésorier et Vérificateur aux comptes
- Un Secrétaire Général et rapporteur des AG et CA
- Un Secrétaire adjoint Web Master
- Quatre Secrétaires adjoints

Les membres du Bureau sont élus pour une durée de trois ans, par le CA statuant à la majorité absolue des membres présents, au premier tour de scrutin ou à la majorité relative au deuxième tour s'il y a lieu.

Cette assemblée sera suivie d'un moment de convivialité (participation aux frais).

Pouvoir (1 par personne)

Vous devez être à jour de votre cotisation 2022 de 30 euros au soir de l'AG afin de voter ou être candidat.

Je soussigné(e).....

Donne pouvoir à.....

Afin de me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 9 mai 2022 à 18h00, restaurant « le Bouchon d'Eric », Fbg desannonciades à Annecy.

Pour prendre en mon nom toutes les résolutions nécessaires et émettre tout vote ou avis.

Fait à , le.....

Signature (bon pour pouvoir).